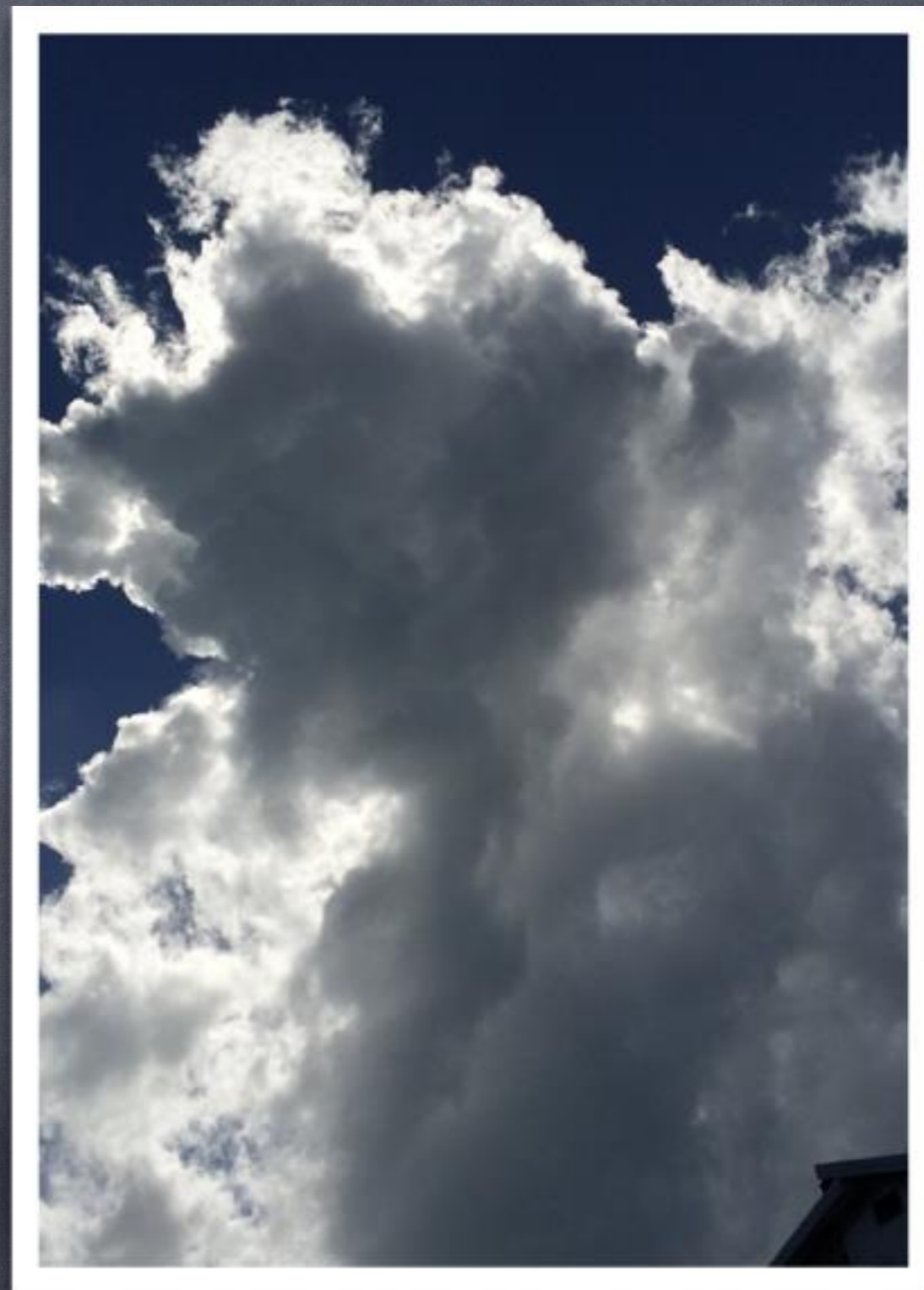


LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Le point de vue du SAMU



Situation 1

- Une femme de 22 ans appelle à l'aide depuis son balcon
- Elle a le visage en sang
- Elle tient son bébé dans les bras
- Appel au 15 par une femme qui promenait son chien dans le parc
- Les voisins se confient à l'ambulancière du SMUR

Situation 2

- En régulation de début de nuit, la police nous informe qu'elle envoie la BAC au domicile d'un couple. Le mari a appelé la police affirmant avoir échoué à étrangler sa femme et avoir comme projet de tenter à nouveau de la tuer
- La régulation envoie une ambulance des sapeurs pompiers en attendant d'avoir un bilan plus précis
- La victime indemne est laissée sur place par le médecin régulateur qui lui propose d'accompagner son époux en consultation au cabinet du médecin de garde.... Qui confie à nouveau le mari à son épouse pour qu'elle le conduise par ses propres moyens jusqu'en psychiatrie, soit 20 mn de route avec son agresseur

Situation 3

- Une femme de 40 ans est prise en charge tôt le matin suite à l'agression par son compagnon. Elle présente une fracture bilatérale de la mâchoire
- C'est un de ses fils témoin de la scène qui a appelé les secours
- Elle a 8 enfants âgés de 2 à 21 ans
- Le conjoint part en garde à vue, la patiente part aux urgences puis au bloc de maxillo-facial, les enfants mineurs sont confiés à un des enfants majeurs
- Les plus grands enfants sont sous mesure d'assistance éducative

LA VIOLENCE EN CHIFFRES

- un décès de femme tous les 2 jours et demi, un homme tous les 13 jours
- En 2016, cela représente 196 décès : 146 femmes, et en victimes collatérales 25 enfants et 25 suicides d'agresseur
- 1ère cause de mortalité pour les femmes de 16 à 44 ans
- Seules 10 à 14% des femmes portent plainte
- Pour les femmes victimes de viol, 83% connaissaient leur agresseur
- Dans l'union européenne 22% des femmes auraient subi des violences de la part de leur partenaire, 43% seraient victimes de violence psychologique

**LES COINS DE
PORTES
ONT ENCORE TUÉ
146 FEMMES
CETTE ANNÉE.**

**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
CE QUI TUE, C'EST L'INDIFFÉRENCE**

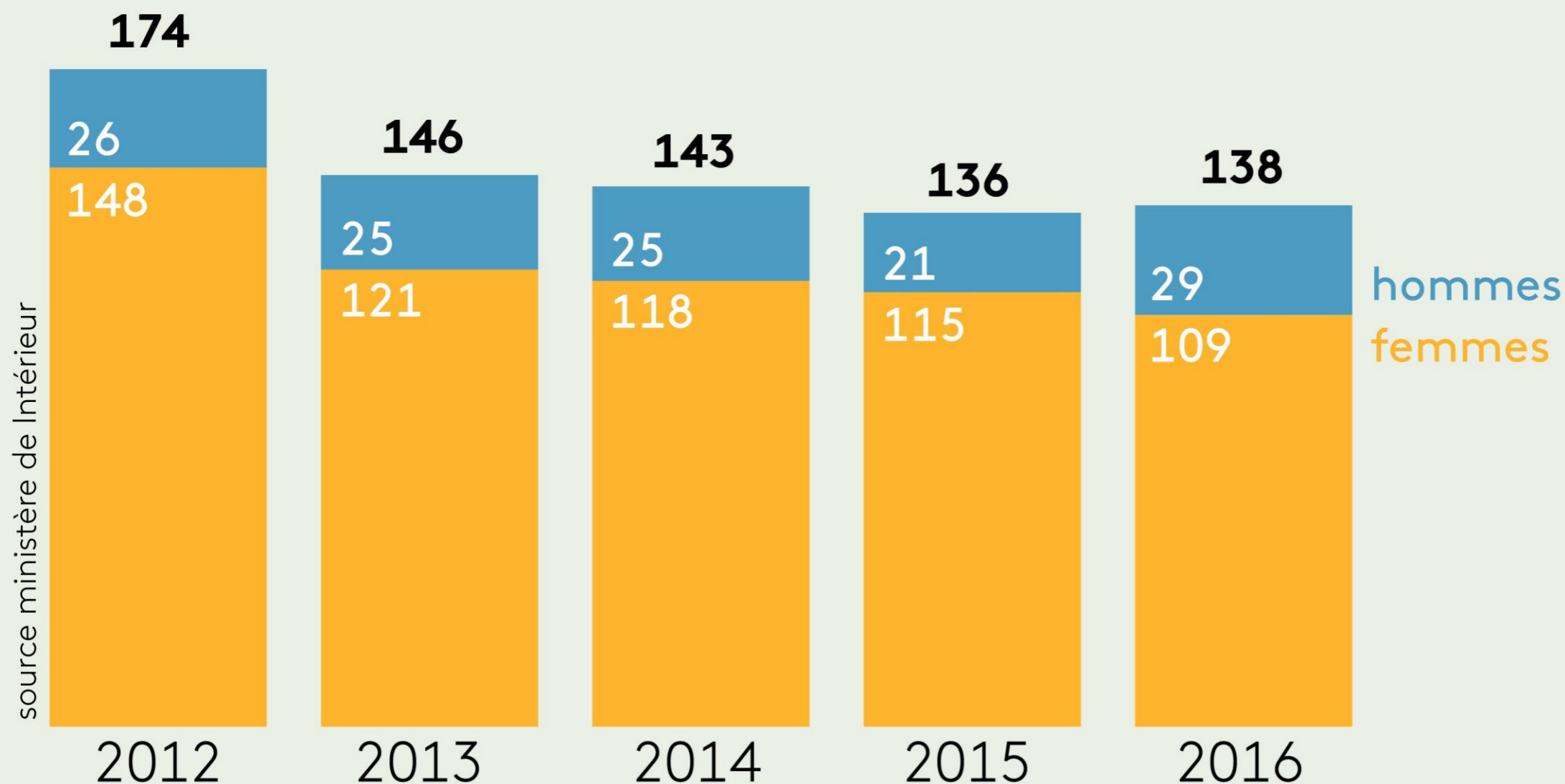
APPELEZ LE 01 53 46 63 00

NI PUTES NI SOUMISES NPMS.FR

violences conjugales

le ratio femmes/hommes parmi les morts

nombre de décès dans les couples "officiels" (conjoint, concubin, pacsé ou ex)



- Dans 60% des cas d'homicides d'hommes, la femme était auparavant victime de violence conjugale
- Dans le cas contraire, seulement 4% des hommes étaient eux mêmes victimes de violences de la part de leur compagne

Le cycle de la violence

- Tension
- Crise
- Justification
- Rémission/lune de miel

Violence

- Physique
- Verbale/Psychologique
- Economique
- Administrative
- Sexuelle

Emprise

- Le système agresseur bien rodé pérennise la domination, c'est toujours un meurtre psychique
- L'alternance de séduction et de force, de mensonge et de manipulation, l'agressivité imprévisible assoient l'ascendant
- Effraction de l'intimité
- Culpabilisation

L'agresseur

- DENI de sa responsabilité en la projetant sur autrui > culpabilise l'autre
- Impossibilité à refouler et ajourner ses pulsions et ses désirs, et à gérer les conflits intérieurs
- Dans la plainte: sentiment d'avoir été provoqué
- CLIVAGE une personnalité « saine » et une « négative » mue par ses pulsions
- IDENTIFICATION PROJECTIVE manière de se débarrasser de ses propres traits de caractère ou défauts ou fautes en les attribuant à l'autre

conséquences

- Déni de la gravité des faits par la victime
- Isolement
- Anxiété, dépression, TDS
- Consommation de toxiques
- Effondrement de l'estime de soi, honte, dépendance affective et financière, sensation de dette
- peur/terreur/sidération

Après la séparation

- D'après l'enquête nationale enveff (2003): dans l'année qui suit la séparation 16,7% des femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles et 90% des menaces et insultes. Dans les 5 ans :39% sont victimes d'agression physique et plus d'un tiers ont subi un viol ou une tentative de viol
- Dans 72,4% des cas, les enfants étaient présents
- Les travaux des canadiens montrent que dans 63% des cas, la violence débute ou s'aggrave après la séparation
- Les travaux de Patrizia Romito (département de psychologie de l'université de Trieste) montrent qu'en cas de séparation, le meurtrier est même présenté comme victime, trahi et passionné. Elle a étudié la presse sur un mois en juillet 2010: sur 18 meurtres de femmes répertoriés, 16 avaient été perpétrés suite à une séparation voulue par la femme et refusée par le mari

LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Lutte contre les inégalités
- Lutte contre le harcèlement
- Formation et sensibilisation des professionnels de santé (2014)

La loi du 4 août 2014, des avancées importantes

- Ordonnance de protection renforcée
- Le téléphone portable grave danger
- La remise en question de l'autorité parentale
- La disparition de la médiation pénale dans le cadre des violences conjugales
- L'éviction du conjoint violent du domicile
- La confidentialité pour les centres d'hébergement
- Les stages de responsabilisation
- La formation initiale et continue pour les professionnels
- La gratuité de la délivrance et du renouvellement du titre de séjour
- La lutte contre le mariage forcé

Le repérage des violences

- Les urgences
- Les services SOS mains
- Le suivi obstétrical
- Les dentistes
- Le médecin traitant
- DES PLAQUETTES ET AFFICHES MISES A DISPOSITION FAVORISENT LA CONFIDENCE DES VICTIMES

- Traumatismes inhabituels ou répétés
- Passages multiples aux urgences
- Explications alambiquées ne collant pas aux lésions constatées
- Prise de toxiques
- Compagnon omniprésent, insistant pour assister à la consultation

ET LES ENFANTS?

- Dans 40 à 60% des cas, un père violent avec la mère l'est aussi avec les enfants
- Les enfants développent des sentiments mêlés de colère et de compassion, d'amour et de haine vis à vis des 2 parents
- Il existe un risque élevé d'aliénation parentale en cas de séparation des parents

- Les enfants jusqu'à 4 ans ont une dépendance accrue à leur mère
- Cauchemars
- Énurésie
- Retard de langage
- Anxiété, hypervigilance

- Les enfants plus grands et les adolescents développent une violence allant crescendo jusqu'à la brutalité
- Des troubles anxio-dépressifs et un risque suicidaire accru
- Un manque de respect vis à vis des femmes en général, et peuvent devenir un nouvel agresseur pour leur mère
- L'adolescence peut être marquée par des fugues, des actes de délinquance, puis un départ prématuré de la maison, une mise en couple et une grossesse précoces
- Les jeunes adultes ont une grande fragilité affective et sociale, un faible bagage scolaire

En régulation

- Le plus souvent le premier contact est un policier ou un gendarme
- l'appel de la victime
- L'appel d'un témoin

Les questions à poser

- Etes vous blessée?
- Etes vous en sécurité?
- Pouvez vous vous mettre en sécurité?
- Y a t il des enfants? Sont-ils en danger?

- Envoi d'un vecteur d'évacuation et des forces de l'ordre de façon systématique
- Après bilan du secours sur place, annonce de l'arrivée de la victime au service des urgences
- En cas de refus d'évacuation, contre visite d'un médecin
- La situation des enfants se gère avec les force de l'ordre sur place en accord avec le procureur de la République
- LE TEMPS DE REGULATION EST BREF PEU PROPICE A UNE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES sur le plan psychologique

MAIS ALORS EN CAS DE VIOLENCES, QUE FAIT LE
SAMU????

LA CELLULE MEDICO-SOCIALE DU SAMU

- Petit binôme motivé qui reprend les dossiers de violence
- Rappel de la victime si elle n'est pas restée aux urgences, prise de contact en demandant des nouvelles puis information sur les numéros d'aide aux victimes, orientation vers des associations de victimes, encouragement à faire des démarches pour porter plainte
- Appel à l'assistante sociale des urgences si la patiente reste hospitalisée, à l'assistante sociale de secteur si la victime rentre chez elle
- Information préoccupante à la CRIP ou à la PMI pour protéger les enfants

Situation 1

- Une femme de 22 ans appelle à l'aide depuis son balcon
- Elle a le visage en sang
- Elle tient son bébé dans les bras
- Appel au 15 par une femme qui promenait son chien dans le parc
- Les voisins se confient à l'ambulancière du SMUR

Situation 2

- En régulation de début de nuit, la police nous informe qu'elle envoie la BAC au domicile d'un couple. Le mari a appelé la police affirmant avoir échoué à étrangler sa femme et avoir comme projet de tenter à nouveau de la tuer
- La régulation envoie une ambulance des sapeurs pompiers en attendant d'avoir un bilan plus précis
- La victime indemne est laissée sur place par le médecin régulateur qui lui propose d'accompagner son époux en consultation au cabinet du médecin de garde.... Qui confie à nouveau le mari à son épouse pour qu'elle le conduise par ses propres moyens jusqu'en psychiatrie, soit 20 mn de route avec son agresseur...

Situation 3

- Une femme de 40 ans est prise en charge tôt le matin suite à l'agression par son compagnon. Elle présente une fracture bilatérale de la mâchoire
- C'est un de ses fils témoin de la scène qui a appelé les secours
- Elle a 8 enfants âgés de 2 à 21 ans
- Le conjoint part en garde à vue, la patiente part aux urgences puis au bloc de maxillo-facial, les enfants mineurs sont confiés à un des enfants majeurs
- Les plus grands enfants sont sous mesure d'assistance éducative

EN CONCLUSION

- Le temps de prise en charge de la part du SAMU relève d'un temps bref, peu favorable à l'écoute, au conseil, à l'orientation
- ça n'empêche pas pour autant d'identifier les victimes, de les évacuer et de passer la main à des professionnels dédiés
- Il ne faut pas traiter ces cas à la légère
- L'indifférence tue...

GRÂCE AU LIT QU'IL LUI A OFFERT,
ELLE N'AURA PLUS JAMAIS MAL AU DOS.



**QU'ELLES SOIENT PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES OU VERBALES,
LES VIOLENCES CONJUGALES PEUVENT CONDUIRE A LA MORT. REAGISSEZ.**

A qui s'adresser, vers qui orienter

- Violences femmes info: 3919 anonyme et gratuit
- SOS femmes Solidarité: 03 88 24 06 06
- Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF): 03 88 32 03 22
- Le 15 (SAMU) ou le 17 (police ou gendarmerie)
- Les CMS (centres médico-sociaux) pour un accompagnement social (renseignements en mairie)
- Les CMP (centres médico-psychologiques) gratuits
- www.memoiretraumatique.org site de Muriel Salmona, psychiatre spécialisée en victimologie